

Le mouvement actuel des gilets jaunes interpelle les chrétiens, en particulier ceux qui sont engagés dans le milieu ouvrier. L'action catholique ouvrière (ACO) a apporté un soutien à la mobilisation en soulignant dans [un communiqué du 23 novembre](#) « *un réel sentiment d'injustice et de colère se révèle, notamment dans les milieux populaires, chacun exprimant ainsi un « ras le bol » d'être exploité, incompris et pas écouté par un pouvoir distant, voire dédaigneux des réalités quotidiennes des citoyens* ». De son côté, la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) n'a pas pris officiellement position mais avoue dans [un article du journal la Croix du 4 décembre 2018](#) sa sympathie interne pour le mouvement. Dans [un communiqué du 6 décembre 2018](#), Mgr Ulrich, archevêque de Lille, appelle à l'apaisement et à oser une vision collective à long terme.

Ce mouvement interpelle les chrétiens car il fait écho à certains principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Eglise. Cet enseignement social de l'Eglise s'est construit au cours du XXe siècle par les lettres encycliques publiées par les papes sur les différentes questions sociales. Cette doctrine puise sa source dans la Bible et dans l'expérience des acteurs et des chercheurs du catholicisme social. Or plusieurs principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'église apportent des clefs de réflexions pour comprendre et analyser le mouvement des gilets jaunes. Osons un petit tour subjectif du trousseau.

La destination universelle des biens : inacceptables inégalités

Si c'est le prix des carburants qui a mis le feu aux poudres, les revendications se sont vite étendues aux questions des salaires, de la protection sociale, bref du niveau de vie des plus modestes. Pour le chrétien, il est très questionnant de voir une société aussi riche que la France avec plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Dans les milieux populaires, le coût du logement et des transports sont devenus un vrai problème pour boucler les fins de mois.

La doctrine sociale de l'Eglise pose le principe de destination universelle des biens. « *Le principe de la destination universelle des biens de la terre est à la base du droit universel à l'usage des biens. Chaque homme doit avoir la possibilité de jouir du bien-être nécessaire à son plein développement* » nous dit le Compendium de la doctrine sociale de l'Église. En conséquence, personne n'a le droit de s'accaparer pour son seul bénéfice une partie de la terre, de ses richesses et de son économie car elle appartient à tous et chacun doit pouvoir en vivre dignement. Un principe que Saint Ambroise résumait ainsi dès le IVème siècle : « *Quand tu donnes de ton avoir au pauvre, tu ne lui donnes pas. Tu ne fais que lui rendre ce qui lui appartient. Parce que ce que tu t'es annexé ce qui a été donné en commun pour l'usage de tous.* »

Ainsi, **le principe de destination universelle des biens nous rappelle l'exigence de la redistribution des richesses** sans se cacher derrière l'excuse du mérite personnel comme l'a récemment rappelé le pape François. Pourtant, c'est un outil de redistribution des richesses qui est contesté par le mouvement actuel : les taxes.

L'option préférentielle pour les pauvres questionne le sens du ruissellement

Normalement, **l'impôt est un des garde-fous, encouragé par la doctrine sociale de l'Eglise, pour limiter les inégalités et redistribuer les richesses.** C'est surtout le cas pour l'impôt progressif qui pèse davantage sur les plus fortunés et finance les services publics et les aides utiles aux plus modestes.

Malheureusement, ces dernières années, les responsables politiques ont pris des décisions qui donnent le sentiment que l'impôt n'est plus un outil de redistribution des richesses mais au contraire un moyen de favoriser les plus aisés. Suppression de l'ISF, de la flat tax, de l'exit tax et réduction des charges des grandes entreprises pour les plus riches. Baisse des aides, augmentation de la CSG et des taxes sur le carburant pour les plus modestes. Des choix qui n'empêchent pas l'impôt de rester un outil majeur de redistribution des richesses mais qui donnent le sentiment que notre pays fait le pari des plus riches contre les plus pauvres.

Ces politiques publiques en faveur des plus riches partent d'une bonne intention qui est d'améliorer la situation de tous. Elles sont motivées par la théorie du ruissellement qui veut que si la situation des plus fortunés s'améliore, ils investiront leur argent dans les territoires et permettront la création d'emploi et in fine la redistribution des richesses. Le gouvernement propose donc de faire le pari des plus riches pour les plus pauvres.

Or ce choix a de quoi interpellier le chrétien du fait d'un autre principe fondamental de la doctrine sociale de l'Église : l'option préférentielle pour les pauvres. Ce principe affirme que **les pauvres doivent être prioritaires dans la vie de l'Église et dans celle de nos sociétés**. Ils doivent être prioritaires dans chaque politique publique et initiatives privées.

Alors pourquoi ne pas inverser le ruissellement ? **Pourquoi ne pas faire directement le pari des plus pauvres ?** Par l'augmentation de leurs revenus, un accompagnement plus fort, le soutien aux initiatives locales ce qui par la participation et la consommation profiterait à tous.

L'option préférentielle pour les pauvres nous encourage à porter un regard bienveillant sur les initiatives portées par les plus modestes. Or le mouvement des gilets jaunes, s'il est difficile à classer sur l'échiquier politique, est un mouvement populaire porté par des personnes de la classe ouvrière. Mais un regard bienveillant ne doit pas empêcher un regard critique notamment sur la désorganisation du mouvement et son incapacité à porter un message clair.

Indispensables corps intermédiaires

« Il est impossible de promouvoir la dignité de la personne si ce n'est en prenant soin de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de toutes les expressions associatives de type économique, social, culturel, sportif, récréatif, professionnel, politique, auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui rendent possible leur croissance sociale effective ». Cette phrase tirée du Compendium de la doctrine sociale de l'Église pose le principe de subsidiarité qui rappelle que **c'est l'existence des corps intermédiaires organisés qui permet à chacun d'être représenté au sein de la société**. C'est une forme de décentralisation organisée qui permet à chacun de participer démocratiquement à la société en mettant de côté les intérêts particuliers.

Construit sur les réseaux sociaux, le mouvement des gilets-jaunes est un surgissement de la base mais il semble allergique à toutes formes d'organisation et de représentation. Or comment un mouvement qui n'est pas organisé selon des règles claires peut être démocratique ? Ne sera-t-il pas forcément l'objet de quelques leaders qui en auront la maîtrise de manière masquée par leur capacité d'influence sur le terrain ou par leur maîtrise technique du groupe sur les réseaux sociaux. **L'horizontalité est bien souvent le masque de l'autoritarisme**. Cette absence de structuration semble être la grande faiblesse du mouvement qui ne peut proposer des interlocuteurs légitimes au gouvernement et qui

génère de nombreuses violences.

Pourquoi ce mouvement se tire-t-il une telle balle dans le pied alors même que l'organisation et l'union ont toujours été les forces des mouvements ouvriers ? **Cette situation ne serait-elle pas le fruit de la guerre culturelle menée contre toute forme d'organisation des plus pauvres depuis des années ?**

En effet, à partir des années 80, la pensée néolibérale a encouragé les dirigeants à faire la guerre à toute forme d'organisation collective des plus modestes. En France, les réformes du droit du travail ont considérablement affaibli les syndicats, diminuant le nombre de leurs représentants, permettant de les contourner et réduisant leurs moyens. De leur côté, les associations locales ont vu leurs subventions diminuées. Les pouvoirs publics ont commencé à les mettre de côté préférant la consultation directe de populations peu informées et précarisées. Un exemple local : lors de la rénovation du quartier du Pile à Roubaix, les organisations collectives ont systématiquement été mises de côté au profit de négociations individuelles entre les responsables de la rénovation urbaine et les habitants. Une méthode simple et pratique pour placer des habitants isolés en situation de faiblesse et en incapacité de négocier.

Cette idéologie du rejet des associations, des syndicats et des partis politiques s'est profondément ancrée dans la société au point que beaucoup de personnes sont prêtes à faire du bénévolat mais de moins en moins acceptent de prendre des responsabilités dans les structures qui organisent et rendent possible ce bénévolat. **En affaiblissant les corps intermédiaires, les décideurs pensaient pouvoir supprimer la contestation sociale, mais ils l'ont simplement rendu moins efficace, moins contrôlable et plus violente.**

Ainsi la doctrine sociale de l'Eglise appelle les chrétiens à un véritable combat culturel pour soutenir et encourager les corps intermédiaires qui seuls rendent possibles la participation de tous, et en particulier des plus modeste, à la société sans recourir à la violence.

La violence : une vraie question pour notre société

La doctrine sociale de l'Église condamne clairement l'usage de la violence sauf en cas de « *tyrannie évidente et prolongée* », ce qui est loin d'être le cas dans notre pays. C'est pourquoi toutes les organisations chrétiennes ont fait savoir leur opposition aux violences accompagnant le mouvement des gilets-jaunes. Mais pourquoi de telles violences et surtout pourquoi une très grande majorité de Français continue à soutenir le mouvement malgré les nombreuses violences ?

Cette violence n'est pas que le fruit de casseurs. Elle trouve sa source dans une profonde frustration sociale due aux inégalités mais aussi et surtout au sentiment de ne plus être représenté dans les lieux de prises de décision. Ce qui est plus qu'un sentiment puisqu'au début des années 80, près d'un quart des députés étaient ouvriers ou employés, aujourd'hui il n'y en a plus un seul. La précarité, l'isolement et l'affaiblissement des corps intermédiaires ont rendu quasiment impossible la prise de responsabilité publique pour les personnes issues de milieux modestes.

Quand on a l'impression de ne pas être représenté, de ne pas être écouté et même d'être abandonné, l'acceptation de la violence n'est jamais loin. **Cette violence il faut la condamner mais il faut la condamner entièrement.** Dom Helder Camara, évêque brésilien engagé en faveur des plus pauvres a dit : « *Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la violence*

institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés. La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première. La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. ». Tout est dit !

Une vraie source de tristesse est de voir que par leur incapacité à être réceptifs aux formes traditionnelles et pacifiques de mobilisation, **les pouvoirs publics encouragent cette violence en la laissant apparaître comme la seule débouchée.** Ainsi, on refuse d'entendre les cheminots qui ont mené une grève de 3 mois mais on supprime l'éco-taxe suite aux mobilisations violentes de bonnets rouges. On ne donne pas suite à la détresse des retraités qui manifestent depuis 8 mois mais on cède au chantage de grands groupes menaçant de licencier.

Et l'écologie dans tout ça ?

En publiant l'encyclique « Laudato Si », le pape François a fait entrer la question de la protection de la planète dans la doctrine sociale de l'Eglise. Il en a fait une priorité en rappelant qu'elle est indissociable de la situation de l'espèce humaine et en particulier des plus pauvres.

Ainsi, rendre plus chères les énergies fossiles pour développer des modes de transports plus propres semble être une bonne idée. Et le mouvement des gilets-jaunes peut apparaître comme anti-écologique. Mais au lieu de se faire au dépend des plus pauvres, **la conversion écologique ne doit-elle pas faire le pari de la justice sociale comme le propose le pape François dans Laudato Si ?** Comment accepter l'augmentation du prix du carburant quand les entreprises qui détruisent la planète bénéficient de réductions de charges ? Comment accepter l'augmentation des contraintes sur les consommateurs quand l'obsolescence programmée, le gaspillage et le suremballage ne sont pas interdits à la source ?

Ceux qui refusent de partager leur part du gâteau ont créé une idéologie qui fait croire que le gâteau peut grossir à l'infini et que plus il grossira, plus les miettes que l'on donnera aux plus démunis seront grosses. Laudato Si nous remet les pieds sur terre. Non le gâteau ne grossira pas à l'infini et oui, la conversion écologique ne se fera pas sans peurs et sans douleurs. Elle nécessite un mode de vie plus frugale mais aussi et avant tout une vraie redistribution des richesses dont les chrétiens sont appelés à être les acteurs.

Ce regard sur le mouvement des gilets-jaunes n'est pas complet ni objectif. Il vient de chrétiens engagés dans le monde ouvrier qui vous invitent à vous faire votre propre opinion en lisant le [Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise de 2004](#) et les textes du pape François [Evangelii Gaudium](#) et [Laudato Si](#)